

UNE CUMA PORTÉE PAR L'AVENIR

La cuma de l'Avenir, située à Lavans Quingey dans le Doubs, accueillera en février prochain un salarié pour travailler sur diverses tâches. Pour lui mettre à disposition un atelier, la cuma a investi dans des locaux qui serviront également à du stockage. Equipée de panneaux photovoltaïques, la toiture est louée à une association locale pour la transition énergétique.

Par Julie Guichon



taches sur l'exploitation», convient Yves Sage. La construction du bâtiment ne s'est pas faite sans embûche. « Heureusement, notre animatrice de la fédération cuma Bourgogne-Franche-Comté nous a bien aidés dans les démarches pour faire aboutir notre projet, souligne Yves Sage. Il nous a fallu trois ans pour le concrétiser et 300 000 € d'investissement! »

En production depuis juillet, les 600 m² de toiture en panneaux photovoltaïques fournissent 100 000 kWh d'électricité par an. « Nous avons signé un contrat d'une durée de 20 ans avec une association créée par une coopérative locale pour la transition énergétique. Elle gère toute la

partie administrative et technique, ainsi que l'entretien. Ce montage a été une aubaine pour la cuma dont les statuts ne permettent pas de revendre de l'électricité », précise Yves Sage.

Au-delà de la période contractualisée, la cuma disposera entièrement de ses panneaux et pourra revendre l'électricité au fournisseur de son choix. « Nous sommes précurseurs dans cette démarche à la fois écologique et locale. C'est aussi une manière pour la cuma de communiquer de façon positive sur sa participation citoyenne. » ■

Au total, 35 exploitations de polyculture-élevage adhérentes à la cuma de l'avenir. « Créée dans les années 1950, cette cuma fait partie des pionnières, se réjouit Yves Sage, président de la cuma depuis trois ans. Au fur et à mesure du temps, elle a toujours eu la volonté de se développer. Aujourd'hui, nous disposons d'une vingtaine de sections et d'un chiffre d'affaires proche de 160 000 € ».

UNE EMBAUICHE ÉVOLUTIVE

La cuma de l'Avenir est en pleine réorganisation. Des besoins en main-d'œuvre se faisant ressentir, elle s'est lancée dans l'embauche d'un salarié. « Nous avons des besoins

pour réparer et conduire le matériel. Le contrat du salarié est initialement prévu sur un temps partiel qui évoluera selon la demande des adhérents », précise Yves Sage.

LOUER LA TOITURE POUR PRODUIRE DE L'ÉLECTRICITÉ

Avec l'arrivée du salarié, la cuma réorganise la gestion du matériel. « Pour plus de souplesse et de praticité, nous prévoyons d'entreposer une grande majorité du matériel sous le nouveau bâtiment. Le salarié gèrera les réparations et l'entretien selon son planning de travail. Ce sera plus confortable pour nous tous. Le matériel sera suivi par une seule et même personne. C'est rassurant et nous gagnerons tous du temps pour nous consacrer à d'autres

« Pour nous, la location de la toiture de panneaux photovoltaïques est une manière de montrer que le monde agricole et les écologistes peuvent s'entendre », déclare Yves Sage.



Pour en savoir plus sur les bâtiments en cuma, rendez-vous sur entraid.com/tag/batiment